
Adresse du tribunal criminel du Doubs, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du tribunal criminel du Doubs, qui félicite la Convention de ce que ses représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 17 prairial an II (5 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 335;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14096_t1_0335_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

8

Les administrateurs du district de Sedan, département des Ardennes écrivent qu'ils ont frémi d'effroi à la nouvelle des dangers qu'ont courus Robespierre et Collot-d'Herbois; ils demandent une punition exemplaire des coupables de ce grand crime, et invitent la Convention à continuer d'anéantir les conspirations et les conspirateurs.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Sedan, 8 prair. II] (2).

« Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'effroi lorsque nous avons appris le danger qu'ont couru Collot d'Herbois et Robespierre; notre indignation s'est enflammée contre le monstre qui a médité l'abominable projet de les ravir à la patrie, et qui a eu l'audacieuse témérité d'en entreprendre l'exécution.

Au moment où tous les citoyens de Sedan et de toutes les communes environnantes, abandonnant leurs femmes et leurs enfants, se précipitaient en masse contre les féroces autrichiens, et versaient leur sang pour la patrie, c'est à ce moment même qu'ils apprennent qu'une main scélérate veut la plonger dans le deuil en faisant périr ses plus fermes soutiens.

Nous respirons, Citoyens représentants, puisqu'ils vivent; c'est à vous de tirer une vengeance éclatante de leurs ennemis qui sont les nôtres.

Continuez à anéantir les conspirateurs et les conspirations du dedans, notre courage a pu et pourra toujours résister aux attaques des ennemis du dehors.

Vive la République, vive la Montagne ».

BRIET, LUCHETET, ROBERT, TOMPHLE, BRETTE-GNE, VASSANT.

9

La société populaire de Neauphle-la-Montagne, département de Seine-et-Oise, félicite la Convention sur les dangers auxquels plusieurs de ses membres viennent d'échapper; elle invite les représentants à prendre les mesures nécessaires pour écarter d'eux les vils assassins qui cherchent à attenter à leur jours.

Mention honorable et insertion au bulletin (3).

[Neauphle-la-Montagne, 9 prair. II] (4).

« Citoyens représentants,

Nous vous félicitons des dangers auxquels plusieurs de vos membres viennent d'échapper; un dieu ami de l'humanité veille sur eux et sur

(1) P.V., XXXIX, 34. B^m, 26 prair. (2^e suppl^e); Mon., XX, 665; M.U., XL, 285; J. Fr., n° 620.

(2) C 305, pl. 1148, p. 5; Audit. nat., n° 621; J. Univ., n° 1656.

(3) P.V., XXXIX, 34. B^m, 26 prair. (2^e suppl^e); Mon., XX, 665.

C 306, pl. 1161, p. 3.

nous, son bras tutélaire a écarté la mort qui les menaçait; tous les vils agens des despotes coalisés sont déchaînés contre nous, il ne faut pas en être surpris; c'est ici un combat à mort entre les tyrans et les peuples, la perfidie et la loyauté, le crime et la vertu.

Il ne faut pas perdre un moment à employer une sage surveillance pour prévenir des attentats qui se renouvelleraient infailliblement si par une insouciance coupable nous nous abandonnions sur cet objet... il faut nous rendre dignes des bienfaits de l'Etre Suprême qui nous protège, en l'imitant, et veillant particulièrement sur ceux qui par les services qu'ils rendent à la patrie, encourent la haine des tyrans.

Nous vous invitons donc, Citoyens représentants, à prendre toutes les mesures nécessaires pour écarter de vous les vils assassins, qui cherchent à attenter à vos jours précieux pour notre liberté ».

GIRARD (présid.).

10

Les citoyens composant le tribunal criminel du département du Doubs, félicitent la Convention nationale sur ce que deux de ses membres, vrais amis du peuple, viennent d'échapper au fer meurtrier de leurs assassins.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[s.l.; 9 prair. II] (2).

« Citoyens représentants,

Vous aviez mis les victoires et les vertus à l'ordre du jour dans la République et les tyrans coalisés contre elle ont déployé, dans leur désespoir, les derniers efforts du crime et de la scélératesse. Elle a vainement prodigué l'or pour diviser et corrompre des français; c'est par des assassinats qu'il tente aujourd'hui de triompher des patriotes, le monstre ! avait-il imaginé que la montagne s'écroulerait sur les corps sanglants de Robespierre et de Collot d'Herbois ? Non, victimes échappées à sa rage, ces deux républicains ne diront pas seulement comme Mutius Scevola, nous sommes trois cents qui avons juré l'anéantissement de la tyrannie, ils s'écrieront : c'est le vœu de la France entière et ce vœu sera accompli avant la fin de la campagne. Tremblez, tyrans, et vous représentants, restez fermes à votre poste. S. et F. »

NODIER (présid.), PARGUEZ, MARTIN, VIOLAND, RAMBOUR (accusateur public). BERTHET (greffier).

11

La société populaire régénérée de Belle-Défense, ci-devant Saint-Jean-de-Losne, département de la Côte-d'Or, exprime son indignation des nouveaux assassinats dirigés contre les intrépides défenseurs des droits du peuple; elle proteste

(1) P.V., XXXIX, 34. Mon., XX, 665.

(2) C 305, pl. 1148, p. 6; Audit. nat., n° 621; J. Univ., n° 1656.